



Le développement durable fédérateur d'une nouvelle ingénierie territoriale

Sous le haut patronage de Michel Barnier, ministre de l'Agriculture et de la Pêche

programme du colloque

Mercredi 24 septembre

9h30 Accueil café

10h - 10h30 Ouverture institutionnelle

10h30 - 12h30 Conférence débat :
"Le développement durable, fédérateur
d'une nouvelle ingénierie territoriale"

12h30 - 14h Déjeuner

14h - 16h Ateliers

Atelier 1 : L'intégration des principes du développement durable dans les pratiques managériales.

Atelier 2 : Le développement durable, facteur de mise en cohérence des politiques publiques.

Atelier 3 : L'ingénierie territoriale urbaine peut-elle répondre aux enjeux des territoires ruraux ?

Atelier 4 : Action publique durable et évaluation des politiques publiques.

16h - 16h30 Pause

16h30 - 18h30 Ateliers

Atelier 5 : "Collectivités viables", du concept à la réalisation : les modèles canadiens.

Atelier 6 : Collectivités territoriales et entreprises, partenaires pour un développement durable.

Atelier 7 : Gestion concertée des territoires de l'eau.

Atelier 8 : Ingénierie territoriale et interprofessionnalités : des mots pour le dire, des cadres pour la construire...

19h - 23h Soirée à Vulcania

Jeudi 25 septembre

9h - 11h Ateliers

Atelier 9 : Développement durable : changement de culture, révision des modes d'organisation interne des collectivités.

Atelier 10 : Systèmes d'information et management du développement durable.

Atelier 11 : Favoriser l'accueil durable de nouvelles populations.

11h - 11h30 Pause

11h30 - 12h30 Conférence de clôture :
"Le temps du monde fini commence"

12h30 - 13h Clôture institutionnelle

13h - 14h30 Déjeuner



10h-10h30

Ouverture institutionnelle

En présence de :

- Serge GODARD, président de Clermont-Communauté et maire de Clermont-Ferrand
- René SOUCHON, président de la Région Auvergne
- Laurent ROSSO, directeur adjoint d'AgroParisTech, directeur de l'ENGREF
- Le directeur général adjoint du CNFPT, directeur de l'INET



10h30-12h30

Conférence débat

“Le développement durable, fédérateur d'une nouvelle ingénierie territoriale”

La mise en pratique du développement durable dans les politiques publiques appelle des compétences managériales et des méthodes nouvelles d'animation territoriale et de conduite de projet. Elle ouvre une place importante aux partenariats privés et à la société civile. Elle implique une vision transversale des enjeux et oblige à une cohérence entre les politiques des différents échelons territoriaux... Elle stimule ainsi de nouvelles formes d'ingénierie globale des projets de territoire. C'est à cette réflexion que vous invitent le CNFPT et AgroParisTech pour ouvrir les débats de ce premier colloque commun.

• Animatrice :

Claudine FARRUGIA, chef de la rubrique technique,
La Gazette des communes

• Intervenants :

Pierre RADANNE, président de l'Association 4D
Bettina LAVILLE, conseiller d'Etat, avocate associée du Cabinet Lysias
Partners, présidente fondatrice du Comité 21

• Intervenent pressenti :

Jacques PELISSARD, président de l'Association des maires de France (AMF),
député du Jura, maire de Lons le Saunier



14h-16h Atelier 1

L'intégration des principes du développement durable dans les pratiques managériales

• **Organisateur : ENACT de Montpellier, CNFPT**

Une "nouvelle" ingénierie territoriale suppose une approche renouvelée, résolument moderne de la conception de l'action territoriale. Or, le paradigme du développement durable offre un cadre conceptuel et méthodologique pour structurer l'action des hommes et des organisations.

S'inspirer du développement durable, voire l'intégrer dans la quotidienneté de nos organisations territoriales, ne se réduit pas à créer des missions, services et prestations dédiés au développement durable satisfaisants aux critères du développement durable. Il s'agit également de concevoir un mode de production du service public local qui soit lui-même régi par les principes du développement durable. Autrement dit, il ne suffit pas de faire du développement durable mais plutôt "d'être" développement durable (dans son mode d'action).

Pour cela, inscrire le développement durable au cœur de nos organisations consiste non seulement à aménager des dispositifs, procédures et outils (concertation, transversalité, mode projet etc.) relevant de ce qu'il est convenu d'appeler le management organisationnel, mais également d'inscrire cette démarche dans les fondements de l'action quotidienne de chaque acteur.

Enfin, le développement durable peut servir de référence permanente pour concevoir et structurer globalement l'organisation territoriale. Il s'agit pour la collectivité de s'inscrire dans l'exemplarité de ce que certains ont appelé "l'entreprise verte", exemplarité qui pourrait et devrait devenir une évidence pour toute institution publique.

• **Animateur :**

Jean-Paul RIFFLE, cadre pédagogique, École nationale d'application des cadres territoriaux (ENACT) de Montpellier, CNFPT

• **Intervenants :**

Philippe BROUSSE, directeur général des services, ville d'Agde

Hélène FOUCHER, directrice environnement et cadre de vie, ville de Caen

Michel PIEYRE, responsable agenda 21, conseil général de l'Hérault

14h-16h Atelier 2

Le développement durable, facteur de mise en cohérence des politiques publiques

• **Organisateur : Assemblée des régions de France (ARF)**

L'échelle de la région, en combinant les échelons intermédiaires des territoires, est pertinente pour aborder le développement durable dans une logique de projets. C'est bien cette logique qui préside à l'action des régions. Le livre blanc du développement durable des régions publié en décembre 2007 est éclairant à cet égard. Il met en évidence la pertinence de la prise en compte systématique de l'intelligence collective, de la preuve par l'exemple et d'une démarche d'entreprise apprenante.

• **Animateur :**

Jean DUVERGER, chargé de mission développement durable auprès du vice-président de la région Rhône-Alpes

• **Intervenants :**

Jean-François CARON, vice-président de la région Nord Pas de Calais en charge du développement durable et maire de Loos en Gohelle

Dominique DRON, conseiller spécial du ministre, chargé du Grenelle de l'environnement, ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (MEEDDAT)

Didier JOUVE, vice-président de la région Rhône-Alpes, président de la commission développement durable et environnement de l'ARF



14h-16h Atelier 3

L'ingénierie territoriale urbaine peut-elle répondre aux enjeux des territoires ruraux ?

• **Organisateurs : AgroParisTech-ENGREF / Institut national du développement local (INDL)**

Les territoires à dominante rurale connaissent souvent un déficit quantitatif en ingénierie adaptée à leurs besoins spécifiques de développement. Lorsqu'ils réussissent à constituer des équipes compétentes, leur existence reste trop dépendante de financements sur projet, par définition aléatoires. Les agglomérations et les communautés urbaines sont dotées de structures spécialisées ou ont les moyens de faire appel à l'expertise de bureaux d'études. Or, les enjeux de développement durable mettent en avant des questions de transport et de résidence, de valorisation des espaces naturels et agricoles, d'économie productive et résidentielle, ... autant de dynamiques qui lient territoires urbains et territoires ruraux.

Prenant exemple de l'articulation entre le Scot porté par le pays du Grand-Clermont et les parcs naturels régionaux (PNR) des Volcans d'Auvergne et du Livradois-Forez, nous nous interrogerons sur les questions de périurbanité. Existe-il des lieux de dialogue entre acteurs des territoires ruraux et urbains ? Comment les faire émerger ou les conforter ? Le modèle des agences d'urbanisme peut-il être étendu aux territoires ruraux ? A quelles conditions et avec quels partenariats ? Les territoires périurbains pourraient-ils être des laboratoires pour expérimenter un développement territorial durable ?

Un débat contradictoire sera organisé entre acteurs de territoires urbains et ruraux

• **Animateurs :**

Sylvie LARDON, directrice de recherches, AgroParisTech-ENGREF, UMR Metafort

Jean-François PIN, directeur général de l'INDL

• **Intervenants :**

Isabelle BLANC, directrice du PNR des Volcans d'Auvergne

Samuel HOUEMON, chef de projet du pays Saint Flour Haute Auvergne

Olivier LANDEL, délégué général de l'association des communautés urbaines de France (ACUF)

Martin VANIER, professeur des universités

(UMR Pacte, Université Joseph Fourier Grenoble 1)



14h-16h Atelier 4

Action publique durable et évaluation des politiques publiques

• **Organisateurs : Assemblée des départements de France (ADF) / CEMAGREF (UMR Métafort)**

Les collectivités doivent relever un double défi : la raréfaction des ressources (budgétaires, économiques, humaines ou naturelles) et la complexification de l'environnement dans lequel s'inscrit toute décision. Cet atelier poursuivra deux objectifs majeurs. Le premier vise à présenter le "Guide de l'action durable", produit par l'ADF. Il propose une réponse globale, déclinée en cinq guides : maîtrise d'ouvrage, achat durable, évaluation, démarche qualité et développement durable. L'évaluation est ainsi au cœur de cette dynamique. Elle constitue la carte maîtresse dans le jeu des collectivités. Le second est de dresser un bilan sur les outils et méthodes disponibles permettant une évaluation simultanée des dimensions économiques, environnementales et sociales d'un projet de territoire. Les questions de disponibilité de données et d'appréciation des effets propres seront abordées. En effet, le caractère souvent lacunaire des informations disponibles au niveau du territoire impose la mise en place d'outils de suivi adaptés. De plus, les effets des politiques de développement durable peuvent s'apprécier à des horizons temporels très divers selon qu'il s'agisse des dimensions environnementales ou économiques. Pour ces raisons, les outils visant à clarifier de façon analytique et pédagogique les leviers (ou les théories d'action) des politiques territoriales sont stratégiques pour structurer puis mettre en œuvre l'évaluation. De plus, il est primordial de rendre compte des différentes modalités d'organisation pouvant être retenues pour l'évaluation des politiques de développement durable. Elle suppose une ingénierie territoriale spécifique en ce qui concerne l'apprentissage des démarches, le partage des objectifs évaluatifs (indispensable pour le recueil des informations territorialisées), le difficile équilibre entre les dimensions normatives et cognitives des évaluations (renvoyant souvent au débat entre évaluation interne ou externe aux collectivités), la mise en place d'une forme de capitalisation des expériences à tous les niveaux géographiques.

• **Animateurs :**
Christian RIQUELME, directeur général adjoint de l'ADF
Dominique VOLLET, ingénieur au Cemagref, UMR Métafort

• **Intervenants :**

Marielle BERRIET-SOLLIEC, professeur, CESAER, Dijon
Sylvain CHABE-FERRET, ingénieur-chercheur au Cemagref (UMR Métafort, Clermont-Ferrand)
Laurent DJEZZAR, élève-administrateur de l'INET, auteur du "Guide de l'évaluation des politiques publiques"

16h30-18h30 Atelier 5

"Collectivités viables", du concept à la réalisation : les modèles canadiens

• **Organisateur : Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)**

Le développement durable se décline en Amérique du Nord sous le terme de "Collectivité viable". Les administrations municipales de toutes les régions du Canada mettent en œuvre des projets innovants qui favorisent le développement de « collectivités viables » et l'émergence d'une vision nouvelle de la croissance des agglomérations. Ils peuvent revêtir de nombreuses formes étant donnée la diversité du territoire. Le cheminement vers la viabilité varie d'une administration à l'autre. Ainsi le Québec a décidé d'adopter un fonctionnement ouvert permettant les prises d'initiatives locales que se soit en matière d'aménagement, d'environnement, d'économie, de logement social "abordable", de formation, notamment en promouvant une démarche participative de l'ensemble des acteurs du secteur privé, du secteur public, des syndicats et des groupes communautaires. Avec Portland, le Grand Montréal, Baie Saint Paul... autant d'exemples de réalisation concrètes seront présentés.

• **Animatrice :**
Sylvie GRASSER, AKOVA

• **Intervenants :**

Christiane GAGNON, professeur et responsable de l'axe développement durable et recomposition des territoires du Centre de recherche en développement territorial (CRDT) de l'Université du Québec à Chicoutimi
Jean Robert GRENIER, membre du conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal
Alexandre TURGEON, président exécutif de Vivre en Ville

16h30-18h30 Atelier 6

Collectivités territoriales et entreprises, partenaires pour un développement durable

• **Organisateur : ENACT de Dunkerque, CNFPT**

L'engagement dans une politique de développement durable pose un cadre nouveau à la fois en terme de jeu d'acteurs, de gouvernance et de nouvelle approche comptable par le coût global : investissement, fonctionnement et maintenance. Pour ces nouvelles stratégies à long terme, de nouveaux partenaires doivent être présents, publics et privés. A travers deux exemples, on montrera qu'une dynamique lancée au niveau politique, relayée par les services techniques, doit se faire ensuite avec tous les acteurs du territoire... mais aussi en transversal avec les différents services. Il s'agit de montrer comment peut se mettre en place cette dynamique, les obstacles inévitables, les conditions de sa réussite notamment pour réaliser des partenariats public-privé.

• **Animatrice :**
Virginie BAUDEL, cadre pédagogique, ENACT de Dunkerque, CNFPT

• **Intervenants :**

Daniel HALLOO, ancien vice-président de la communauté urbaine de Dunkerque, cabinet Presqu'île
Frédéric MABILLE, directeur Energie au Grand Littoral communautaire urbaine de Dunkerque
Renaud PIQUEMAL, directeur général des services du Syndicat Centre Hérault

16h30-18h30 **Atelier 7**

Gestion concertée des territoires de l'eau

• **Organisateur : AgroParisTech-ENGREF**

La pression croissante sur les ressources en eau menace leur durabilité dans toutes les régions du monde et pose fortement la question de la coordination des politiques environnementales et des politiques sectorielles. Ce constat s'applique aussi en France avec la situation de gouvernance qui prévaut depuis les années 70-80 et où l'affirmation de nouveaux acteurs conduit à l'enchevêtrement des niveaux de décision et à l'affirmation des questions environnementales. Les formes traditionnelles de gouvernement sont mises en cause dans leur capacité à conduire des actions collectives.

Au niveau local, sous l'impulsion de la directive cadre européenne sur l'eau et des dernières lois sur l'eau (1992 et 2006), les dispositifs de gestion concertée des ressources en eau sont renforcés et conduisent à la mise en œuvre d'innovations institutionnelles comme les schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Ils constituent des lieux de concertation entre parties prenantes où se construisent de nouvelles formes d'action collective visant à atteindre une gestion équilibrée et durable des ressources en eau et où "les enjeux de développement économique s'hybrident avec les enjeux de préservation de la ressource en eau".

Les travaux conduits sur les dispositifs de gestion concertée et leurs premières évaluations fournissent un matériel intéressant pour mettre en débat la coordination des politiques publiques et la gestion durable des ressources en eau à l'échelle des territoires de l'eau associés au bassin versant considéré.

• **Animateur :**

Thierry RIEU, directeur délégué d'AgroParisTech pour le centre Engref de Montpellier

• **Intervenants :**

Gilles BROCARD, chargé du SAGE du bassin de Thau au SMBT
Didier JOUVE, vice-président de la région Rhône-Alpes, délégué à l'aménagement du territoire et au développement durable, président de la communauté de communes du Val de Drome,
Jean Jacques TAILLADE, directeur du syndicat mixte du bassin de Thau (SMBT)

16h30-18h30 **Atelier 8**

Ingénierie territoriale et interprofessionnalités : des mots pour le dire, des cadres pour la construire...

• **Organisateur : Université Rhône-Alpes – Projet Uniterra**

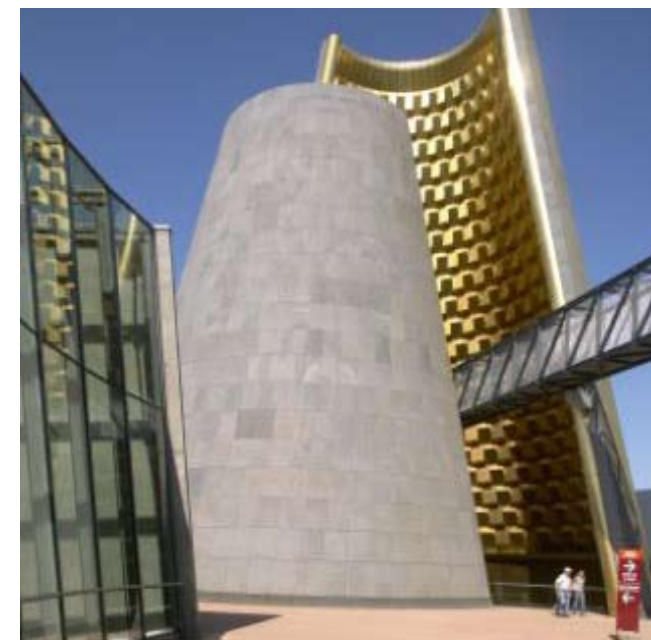
Avec la montée en puissance des enjeux relevant du développement durable (agenda 21, énergie, transports, déchets, biodiversité, territorialisation, approches transversales...) dans les territoires, il est désormais important d'analyser de quelle manière ces thématiques et projets émergents sont intégrés par les professionnels de l'ingénierie territoriale. Quelles évolutions des compétences, des pratiques voire des cultures professionnelles ces nouvelles thématiques et modes de faire induisent-ils ? Quelles conséquences cette évolution pourrait-elle avoir sur l'évolution des savoirs-faire et de leur partage ? Quelles réponses ou incitations apporter à travers la formation continue ? Quels sont les enjeux de cette évolution pour le territoire et l'organisation de son ingénierie ?

• **Animateurs :**

Grégoire FEYT, Sophie LOUARGANT, enseignants-chercheurs, réseau UniTeR-RA (Universités/Territoires en Réseau Rhône-Alpes : école des territoires et du développement régional)

• **Intervenants :**

Marc BAIETTO, 1^{er} vice-président du conseil général de l'Isère chargé de l'aménagement et de l'organisation des territoires, membre du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale
Un représentant de l'**ARADEL** (association de professionnels du développement économique en Rhône-Alpes)
Pascale SIMARD, directrice-adjointe de l'Agence d'urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise



à partir de 19h

Soirée à Vulcania

DÉPART EN CAR DEPUIS LE POLYDOME

Visite accompagnée de Vulcania, "Le réveil des volcans d'Auvergne", et le "Dragon ride" (nouveau 2008) en projection 4D, remontée d'un cratère en fusion, ... avant de se retrouver autour d'un dîner aux saveurs locales !



9h-11h Atelier 9

Développement durable : changement de culture, révision des modes d'organisation interne des collectivités

• **Organisateur : Entreprises, Territoires et Développement (ETD)**

Le mode de fonctionnement historique des institutions n'est pas propice à la mise en œuvre d'une démarche de développement durable. L'approche systémique du développement durable, les urgences nouvelles, la prise en compte du long terme et la multiplication des acteurs qui portent l'action publique demandent à revoir non seulement les choix politiques mais aussi les moyens de leur mise en œuvre. L'enjeu majeur est de changer en profondeur les cultures et les comportements des élus et des agents. Ces nécessaires évolutions ne peuvent se faire, en premier lieu, sans une conviction des équipes dirigeantes, élus et directeurs et ensuite d'un management qui permet l'acculturation et la mobilisation de l'ensemble de la structure, et le renouvellement des modes d'organisation.

La formation adaptée à chaque métier, l'élaboration d'outils partagés, ou encore le lancement d'appels à projets en interne pour encourager l'initiative sont autant d'éléments permettant le développement d'une culture commune, son appropriation par chacun et son intégration dans ses modes de travail au quotidien. L'organisation du travail doit favoriser la transversalité et la mise en débat des différents points de vue pour faire d'autres choix, enrichir l'action publique, trouver des cohérences entre les projets, les politiques. Il n'existe pas un modèle unique d'organisation, mais il y a des conditions de réussite (le portage politique et technique au plus haut niveau et le pilotage transversal) et des moyens d'y parvenir (comité de pilotage transversal, une personne voire une équipe ressource rattachée au directeur général chargée de suivre, coordonner et animer le projet, la définition de binômes élus/agents, une organisation en mode projets...). Les modalités de travail devront aussi intégrer le suivi et l'évaluation afin de s'assurer de l'adéquation des moyens mis en œuvre au regard du projet politique.

• **Animatrice :**

Nathalie DEQUIEDT, chargée de mission, ETD

• **Intervenants :**

Christian BARBALAT, directeur environnement et santé, Ville de Clermont-Ferrand

Frédéric DESMAISONS, directeur général adjoint des services et chef de projet développement durable, Ville de Maurepas

Nadia MABILLE, chargée de mission agenda 21/ développement durable à la direction prospective et stratégie d'agglomération, Grand Lyon

9h-11h Atelier 10

Systèmes d'information et management du développement durable

• **Organisateurs : Association des ingénieurs territoriaux de France (AITF) / AgroParisTech-ENGREF**

Dans la société de l'information, l'ingénierie territoriale est aussi affaire de maîtrise des systèmes d'information. Cela concerne le contexte réglementaire des politiques publiques avec le développement d'initiatives européennes et nationales pour développer le partage et l'accès à l'information utile aux décideurs et aux citoyens (convention d'Aarhus, directive Inspire, etc.)

Cela concerne également un contexte technique de disponibilité grandissante de sources d'informations géographiques et de services diversifiés utiles aux décideurs (programme GMES, infrastructures de données) et de développement d'outils de diagnostic environnementaux et de gestion des informations spatialisées.

Le management public est donc confronté à une grande richesse d'information spatio-temporelle sur les territoires administrés et à un assemblage complexe de systèmes d'information aux fonctions diversifiées :

diagnostic et pilotage stratégique, aide à la prise de décision, gestion de mesures et de procédures, évaluation de politiques.

Le développement durable est au cœur de ces enjeux, non seulement comme objectif cardinal des politiques publiques mais aussi parce qu'il implique de fait l'articulation de domaines traditionnellement séparés dans l'ingénierie territoriale. Il se pose en catalyseur d'énergies et d'initiatives et donc comme source d'innovation dans les pratiques des organisations en matière de systèmes d'information.

C'est dans cette perspective que les gestionnaires du territoire doivent mobiliser les compétences, les méthodes et les organisations adéquates pour une gestion raisonnée de l'information territoriale au service du développement durable.

• **Animateur :**

Pierre BAZILE, directeur adjoint UMR TETIS, AgroParisTech Engref de Montpellier

• **Intervenants :**

Denis DELERBA, responsable SIG, ville de Nice

Corinne ROUZET, chef de service, DSI, conseil général de l'Hérault

François SALGE, chef de service, MEEDDAT

9h-11h Atelier 11

Favoriser l'accueil durable de nouvelles populations

• **Organisateur : La Région Auvergne**

Analysées à l'échelle européenne, les évolutions démographiques semblent montrer une modification sensible de la pyramide des âges et des mouvements de population laissant présager des difficultés majeures dans certaines zones, notamment rurales.

Fort de ce constat, le conseil régional d'Auvergne met en œuvre une politique volontariste visant à faire de l'accueil de nouvelles populations sa politique principale. Confiées à l'Agence régionale de développement des territoires d'Auvergne, la mise en place, la coordination et l'animation de cette politique nécessitent des nouvelles modalités de gouvernance à l'échelle des territoires. De nouvelles méthodes de travail, relevant du marketing territorial, sont mises en œuvre. Cette démarche, résolument innovante, nécessite une animation importante à l'échelle locale et intéresse tout particulièrement les territoires ruraux.



11h30-12h30 Conférence de clôture

“Le temps du monde fini commence”

Par le professeur Albert JACQUARD, polytechnicien, généticien des populations, humaniste et écrivain
Animateur : Luc MILTGEN, directeur de la rédaction, Techni.Cités

“Je n’ai pas de solution : mon objectif n’est pas de construire la société de demain, c’est de montrer qu’elle ne doit pas ressembler à celle d’aujourd’hui”.
Albert JACQUARD

Pour la première fois dans son histoire, l’homme prend conscience de la finitude du monde. Dans quelques décennies, les énergies fossiles auront quasiment disparu. Les évolutions climatiques inéluctables et les catastrophes qu’elles ne manqueront pas d’entraîner vont accentuer les migrations vers les pays tempérés, renforçant les clivages au sein de la société.

Face à cette situation, les collectivités devront adopter d’autres politiques pour construire une société plus solidaire, plus équitable, plus respectueuse de l’environnement, sans renoncer au développement économique, outil financier nécessaire de ces évolutions.

“Il ne s’agit pas de nous interdire tout geste modifiant la planète, mais de ne passer à l’acte qu’après en avoir mesuré les conséquences et pris en considération les intérêts de tous, qu’ils soient vivants ou à naître.”

Substituer à la satisfaction des attentes quotidiennes des objectifs ambitieux à long terme apparait bien comme la seule voie raisonnablement possible. Dans un de ses derniers ouvrages, Albert Jacquard écrit “...l’humanité subit actuellement une bifurcation radicale. Responsable politique ou homme de la rue, chacun a conscience d’être emporté dans un tourbillon qui peut nous conduire au pire. C’est la survie même de notre espèce qui est en jeu...”. Observateur attentif, analyste pertinent, il ne s’abandonne jamais au pessimisme. “Nous avons le droit, nous avons le devoir, de décrire et de commencer à préparer la Cité idéale”.

12h30-13h

Clôture institutionnelle

En présence de Dominique SCHMITT, préfet de la Région Auvergne et préfet du Puy-de-Dôme et de Jean-Yves GOUTTEBEL, président du Conseil général du Puy-de-Dôme.

13h-14h30

Déjeuner de clôture



Partenaires :

Partenaires membres du comité de pilotage

- Centre national de la fonction publique territoriale
- AgroParisTech-Engref Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement
- Institut national du développement local
- Direction régionale de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne
- Direction régionale de l'environnement d'Auvergne
- Association des départements de France
- Association des ingénieurs du génie rural des eaux et forêts
- Association des ingénieurs territoriaux de France

Partenaires institutionnels



Partenaires presse



Informations pratiques :

Inscription avant le 10 septembre 2008 auprès de :

agence MK Communication
tél. 04 73 28 53 63 / fax 04 73 28 53 62

Frais d'inscription : 150 €

Lieu et accès :

Polydome
Centre d'expositions et des congrès de Clermont-Ferrand
Place du 1^{er} mai
Arrêt tram : Place du 1^{er} mai
Plan d'accès : www.polydome.org

Programme, bulletin d'inscription et liste des hôtels en ligne sur :

www.agroparistech.fr

Contact pour plus d'information :

Sandra Zemouli, direction de la communication
tél. 01 44 08 72 45
sandra.zemouli@agroparistech.fr